

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20220607-124576-DE-1-1

Séance du mardi 7 juin 2022
D-2022/181

Date de mise en ligne :

certifié exact,

Aujourd'hui 7 juin 2022, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 14H48 à 16H05

Le maire quitte la séance de 16H04 à 16H05

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Véronique SEYRAL,

Monsieur Bernard L BLANC présent à partir de 14h48, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h00

Excusés :

Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Aziz SKALLI,

***Programmation Projets de Prevention de la délinquance.
Subventions de projets. Autorisation. Décision. Signature***

Monsieur Amine SMIHI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La nouvelle Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prevention de la Délinquance est en cours de finalisation avec nos partenaires signataires. Elle sera présentée en conseil municipal de juillet.

La programmation des subventions aux acteurs de terrain répondant à ses futurs axes se fera de façon souple tout au long de l'année afin de répondre aux enjeux d'actualité et de chaque territoire.

Nous pouvons déjà assurer que certains de ses enjeux rejoignent ceux de la Politique de la ville comme la prévention de la délinquance des jeunes, du harcèlement, de l'insertion sociale et professionnelle de jeunes déjà impliqués dans des délits et petits trafics ainsi que l'accompagnement des jeunes en situation de prostitution ou victime de la traite des êtres humains.

Pour répondre à ces enjeux fondamentaux nous souhaitons accompagner au mieux les projets proposés par les associations en territoires prioritaires ou non.

Cette délibération porte donc les arbitrages de la programmation financière de la partie municipale bordelaise de l'appel à projet politique de la ville qui concernent la prévention de la délinquance mais aussi le déploiement plus large d'actions en direction des publics vulnérables en situation de prostitution.

Au-delà de ces aides financières, la ville, à travers la coordination de son CLSPD via la Direction du Développement Social Urbain, propose un accompagnement individuel et collectif des porteurs de projets afin notamment de créer des synergies autour des futurs axes d'interventions de la nouvelle Stratégie territoriale de Sécurité et de Prevention de la Délinquance, des territoires et des publics concernés.

C'est pourquoi, je vous propose, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à adopter le programme tel que présenté en annexe.

A attribuer aux organismes cités sur le tableau joint les sommes mentionnées pour un montant global de 38 500€.

A faire procéder au versement de ces sommes au crédit de ces organismes.

A signer tout document lié à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

NON PARTICIPATION AU VOTE de Madame Isabelle FAURE

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 7 juin 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Amine SMIHI

Porteur	Projet	Montant
INFODROITS	Animations d'accès à la citoyenneté et aux droits	2 500,00 €
Comité d'Etudes et d'Informations sur la Drogue - CEID	TAPAJ – Travail alternatif payé à la journée	13 500,00 €
Comité d'Etudes et d'Informations sur la Drogue - CEID	Pôle prostitution	6 000,00 €
Fabrique POLA	Médiation culturelle squat	1 000,00 €
Union Bordeaux des Associations de Prévention Spécialisée - UBAPS	Ma citoyenneté en Chantier	7 000,00 €
Compagnie Cocktail C	Taman à l'école des elfes	3 000,00 €
ARE 33	Chantier Travail d'intérêt général Eco-citoyen	5 500,00 €
TOTAL		38 500,00 €

AIDES ATTRIBUEES AUX ORGANISMES EN 2020	
NOM DES BENEFICIAIRES	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ARE 33	18,00 €
CEID	2 253,00 €
UBAPS	773,80 €